

Info-Point Europe Franche-Comté - Manifestations organisées en 2004 - Remise de prix aux lauréats des questionnaires-jeux

M. CHEVAILLER, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : En 2004, l'Info-Point Europe Franche-Comté organise trois manifestations majeures, à savoir : une journée consacrée à l'élargissement de l'Union Européenne le 9 avril, la journée de l'Europe le 9 mai et 9 jours de présentation de l'Union Européenne et d'un pays membre, la Grèce, hôte d'honneur de la Foire Comtoise, lors de ce salon annuel du 15 au 23 mai.

Pour chacune de ces trois manifestations, l'Info-Point Europe Franche-Comté propose des animations destinées à tester le grand public sur la construction européenne.

* Pour la journée consacrée à l'élargissement le 9 avril 2004, qui s'est déroulée au Kursaal, salle Proudhon, les visiteurs du stand ont répondu à un questionnaire-jeu.

Une somme de 200 € a été attribuée au lauréat du tirage au sort effectué le 9 avril à 18 heures. Le règlement de ce jeu était disponible à l'Info-Point Europe Franche-Comté, ainsi que sur le lieu de la manifestation.

* Pour la Journée de l'Europe du 9 mai, l'Info-Point Europe Franche-Comté a organisé une finale régionale réunissant des enfants d'écoles de Besançon et de son agglomération autour d'un jeu intitulé «EUROMIND». A cette occasion, le gagnant du concours recevra un bon d'achat de 200 € à utiliser dans une librairie bisontine.

* Lors de la Foire Comtoise qui se tiendra du 15 au 23 mai 2004, l'animation prévue prendra la forme d'un questionnaire-jeu -sur le Parlement Européen et sur la Grèce, invitée d'honneur de la Foire Comtoise- proposé aux visiteurs du stand avec bulletin de participation. Une somme de 500 € sera attribuée au lauréat du tirage au sort prévu le 23 mai à 18 heures.

Sur proposition favorable à l'unanimité de la 1^{ère} Commission qui s'est réunie le 14 avril 2004, le Conseil Municipal est invité à en décider et à autoriser M. le Maire à prendre les dispositions nécessaires en liaison avec l'Info-Point Europe et le Trésorier Municipal pour réaliser ces actions de promotion de la construction européenne, la somme globale nécessaire, à savoir 900 € étant imputée sur les crédits inscrits au BP 2004 chapitre 67.023.6714 CS 00400.

«M. LE MAIRE : Je voudrais féliciter Jean-Claude CHEVAILLER ainsi que l'Info Point Europe pour les actions symboliques et pédagogiques qui ont été conduites au moment de l'élargissement historique de l'Union Européenne à 25 pays puisque le 1^{er} mai, qui est toujours la fête du travail mais aussi le muguet de l'espoir, 10 nouveaux pays sont venus nous rejoindre. De toute évidence on va dans le sens de l'histoire même si beaucoup d'entre nous s'interrogent encore sur l'Union Européenne, sur son fonctionnement, ses politiques. La Ville de Besançon a largement pavaisé, avec les drapeaux des 10 nouveaux pays. De nombreuses manifestations pédagogiques ont été faites avec l'Info Point Europe et les enseignants dans les collèges et, entre autres, l'enlèvement de la princesse Europe dont vous connaissez la légende qui est assise sur Zeus transformé en taureau, qui s'enfonce dans les eaux, magnifique légende. Et puis c'est aussi l'occasion de rappeler parce que je pense qu'on ne le dit pas assez, que l'Europe c'est avant tout la paix. Nous vivons depuis 60 ans sur un continent qui est en paix, ce qui n'est pas le cas pour les pays voisins qui eux ne font pas partie de l'Europe. Je pense que l'Europe n'y est pas pour rien. Personnellement, je suis sûr que l'élargissement de la Communauté Européenne c'est plus de paix pour notre continent.

Je voudrais ajouter que tout cela va prendre forme à travers une dimension un peu spéciale, européenne que nous souhaitons donner au soixantième anniversaire de la libération de Besançon. Vous savez que le 8 septembre 1944, Besançon a été libérée par la troisième division d'infanterie américaine.

Tout comme cela avait été fait pour le cinquantième anniversaire, il y aura des manifestations très importantes à Besançon, qui se préparent actuellement avec les associations patriotiques bien sûr mais aussi avec d'autres partenaires, entre autres le Conseil des Sages, des établissements scolaires primaire et secondaire. J'ai demandé par ailleurs à Jacqueline PANIER d'inviter à Besançon les maires de toutes les villes jumelles de Besançon. Nous accueillerons aussi une délégation américaine de Charlottesville avec laquelle nous procéderons certainement très prochainement à la signature d'un premier accord de jumelage ou de pré-jumelage. Une délégation viendra donc en France et pourra constater que si la France a une position très ferme sur un certain nombre de problèmes entre autres la peine de mort et la guerre en Irak, les Français ne sont pas des ingrats et se souviennent de ce qui a été fait par les troupes américaines en septembre 1944. C'est ce que j'ai dit très récemment lors d'un déplacement à Charlottesville entre autres au Maire de cette ville qui vient d'être très brillamment réélu puisque sur trois candidats à cette élection les trois candidats démocrates ont été élus. Je vous rappelle que le Conseil Municipal de Charlottesville avait pris position comme nous par le biais d'une motion contre la guerre en Irak, ce qui aux États-Unis peut apparaître comme étant plutôt courageux. Il avait aussi pris position contre la peine de mort, ce qui, surtout en Virginie qui est un pays plutôt républicain et conservateur, peut paraître comme étant aussi plutôt courageux.

Je vous reparlerai de cette proposition que je vous ferai en Conseil Municipal concernant un rapprochement entre la Ville de Besançon et la Ville de Charlottesville qui est une petite ville de 80 000 habitants mais avec une université de très grande qualité. C'est la première université publique des États-Unis avec une bibliothèque très importante. C'est aussi la première ville des États-Unis pour la qualité de la vie. Elle travaille dans le domaine du génie biomédical, des microtechniques, dans un environnement qui ressemble à celui de Besançon, nous avons beaucoup de points de ressemblance.

M. Jean-Claude CHEVALLER : Comme l'a dit le Maire, nous essayons de mobiliser de plus en plus de personnes autour de cette idée de l'Europe. Deux journées se sont déjà déroulées et j'insisterai sur la deuxième, qui a consisté à faire jouer les enfants de 14 classes de CM2 de l'agglomération, cela se déroule au niveau de la France entière -et le jour de la fête de l'Europe, le 9 mai- les 14 gagnants de chacune des écoles soit environ 330 à 340 enfants ayant joué sur ce jeu pour faire découvrir l'Europe, participent à la finale. Le gagnant sera amené à concourir l'année prochaine au niveau régional puis national, puis ensuite au niveau de Bruxelles avec les vainqueurs de tous les pays. C'est un peu comme un master mind si vous voulez mais avec des questions typiquement sur la culture, sur l'histoire de notre continent et ce sera en tout des dizaines de milliers voire des centaines de milliers de jeunes de CM2 qui seront sensibilisés.

Le vainqueur est un élève du CM2 de l'Helvétie.

La troisième opération se déroulera dans le cadre de la foire comtoise. Elle touche énormément de monde puisque l'année dernière sur notre questionnaire je crois qu'il y a eu 2 500 à 2 700 réponses et des gens très intéressés. Cette année, le questionnaire portera à la fois sur le Parlement mais aussi sur le pays invité, c'est-à-dire la Grèce. Sur le Parlement, le but est important car cette première élection qui aura lieu à 25 pays serait un peu ternie si le taux d'abstention devait être très fort notamment dans nos pays, c'est-à-dire dans les 15 parce qu'on a des gens en face qui sont passionnés, qui ont envie de l'Europe et on l'a vu lors des cérémonies qui ont eu lieu, j'allais dire du côté occidental où elles ont été très en-deçà, et quand je dis très en-deçà je suis gentil, par rapport à ce qui s'est passé dans l'Europe orientale et centrale. Je crois qu'ils attendent un peu mieux de nous.

M. LE MAIRE : Je te remercie. Si on a développé un peu ce point, c'est parce qu'on est dans un moment vraiment important de la construction européenne et on peut souhaiter effectivement que pour les élections européennes du 13 juin, quel que soit le vote que chacun décidera en son âme et conscience, il y ait une participation importante».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 24 mai 2004.